

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. LE FILS D'UN HOMME EN DÉTENTION ENLEVÉ DEVANT UN TRIBUNAL

Le 23 décembre dernier, le citoyen qatarien Abdulrahman al Jaidah a été battu et enlevé par des inconnus devant la Cour suprême fédérale des Émirats arabes unis, où son père est actuellement jugé au cours d'une procédure entachée d'allégations de torture. On ignore où il se trouve pour l'heure. Cet homme pourrait subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Abdulrahman al Jaidah, 25 ans, assistait à une audience du procès de son père, qui a commencé le 4 novembre dernier devant la Cour suprême fédérale des Émirats, à Abou Dhabi, lorsqu'un membre des services de la Sûreté de l'État lui a dit de sortir. Il a alors été menacé d'arrestation. Selon des témoins, il aurait crié à l'aide et aurait été battu par des agents de la Sûreté de l'État, qui lui ont cogné la tête contre un mur à plusieurs reprises. Ils l'ont ensuite emmené dans un endroit inconnu. Cet homme pourrait subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Amnesty International pense qu'Abdulrahman al Jaidah a peut-être été agressé et interpellé car il mène une campagne publique en faveur de son père, attirant l'attention sur la détention prolongée de celui-ci et sur les actes de torture qui lui auraient été infligés. Il a notamment publié un entretien vidéo avec son père sur YouTube le 14 novembre dernier.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à révéler sans délai où se trouve Abdulrahman al Jaidah et à lui permettre de contacter sa famille, son avocat et un médecin ;
- priez-les instamment de libérer cet homme immédiatement et sans condition s'il a été arrêté uniquement pour avoir milité en faveur de son père ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 FÉVRIER 2014 À :

Président des Émirats arabes unis

Sheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan

Ministry of Presidential Affairs

Corniche Road

Abu Dhabi, P.O. Box 280

Émirats arabes unis

Fax : +971 2 622 2228

Courriel : ihitimam@mopa.ae

Formule d'appel : *Your Highness, I*

Monsieur le Président,

Prince héritier d'Abou Dhabi

Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan

Crown Prince Court Bainunah Street

Abu Dhabi, P.O. Box 124

Émirats arabes unis

Fax : +971 2 668 6622

Twitter : [@MBZNews](https://twitter.com/MBZNews)

Formule d'appel : *Your Highness, I*

Monseigneur (Votre Altesse, dans le

corps du texte),

Copies à :

Vice-président et Premier ministre

Sheikh Mohammed Bin Rashid al-

Maktoum

Office of the Prime Minister

Dubai, P.O. Box 2838

Émirats arabes unis

Fax : + 971 4 3531974

Courriel : info@primeminister.ae

Twitter : [@HHShkMohd](https://twitter.com/HHShkMohd)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. LE FILS D'UN HOMME EN DÉTENTION ENLEVÉ DEVANT UN TRIBUNAL

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le père d'Abdulrahman al Jaidah, le médecin qatarien Mahmoud (Mahmood) al Jaidah, a été appréhendé le 26 février 2013 par des agents de sécurité des Émirats alors qu'il était en transit à l'aéroport international de Doubaï. Maintenu à l'isolement pendant 210 jours, il a raconté aux membres de sa famille qui ont pu lui rendre quelques visites sporadiques qu'il avait été passé à tabac, privé de sommeil, étant obligé de supporter une lumière intense nuit et jour, et forcé d'avaler des liquides non identifiés. Cet homme a passé près de neuf mois en prison avant d'être inculpé d'une infraction, et il s'est vu refuser l'assistance d'un avocat jusqu'à son procès, qui a démarré le 4 novembre dernier.

Mahmoud al Jaidah est accusé d'avoir versé 100 000 dirhams (environ 10 000 euros) à des membres d'Al Islah (Association pour la réforme et l'orientation sociale), basée aux Émirats et fondée légalement en 1974. Cet organisme possède plusieurs centres à travers le pays et milite en faveur de débats pacifiques sur des questions sociales et politiques.

Pendant les 11 jours qui ont suivi son arrestation, Mahmoud al Jaidah n'a pas pu contacter ses proches ou les services consulaires du Qatar. En avril, des avocats qatariens et des membres de sa famille ont tenté de lui rendre visite à la suite d'une intervention de l'ambassadeur du Qatar. Les avocats n'ont cependant pas été autorisés à le rencontrer.

En avril 2013, Amnesty International a écrit aux autorités émiriennes pour leur demander des informations sur cet homme et exprimer ses inquiétudes à son sujet, mais elle n'a reçu aucune réponse. Depuis avril 2013, des proches de Mahmoud al Jaidah peuvent le voir au moins une fois par mois. Lors de ces visites, celui-ci a évoqué les insultes, les actes de torture et autres mauvais traitements qui lui avaient été infligés.

Mahmoud al Jaidah faisait également l'objet d'une autre Action urgente (voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE25/010/2013/fr>).

Noms : Abdulrahman al Jaidah et Mahmoud al Jaidah
Hommes

AU 348/13, MDE 25/013/2013, 23 décembre 2013

